



Emprunt immobilier impossible a regler

Par **leiaetzelda**, le **09/11/2017** à **16:59**

Bonjour,

Je souhaiterai être renseignée ou savoir vers qui me tourner. Je rencontre des difficultés concernant le remboursement d'un emprunt immobilier chez un huissier (je ne sais pas si j'ai coché les bonnes cases.

Merci beaucoup.

Par **Visiteur**, le **09/11/2017** à **19:41**

Bonsoir

???? expliquez vous mieux...

Par **amajuris**, le **10/11/2017** à **10:32**

bonjour,

si vous ne remboursez pas votre crédit immobilier selon les échéances prévues, l'organisme de crédit va vous relancer et si cela n'aboutit pas, il procédera à la saisie immobilière du bien pour le vendre aux enchères.

vous pouvez prendre la décision de vendre ce bien pour rembourser votre prêt.

salutations

Par **leiaetzelda**, le 10/11/2017 à 20:12

Bonsoir,

Merci de vos retours.

Nous avons contracté un prêt immobilier pour l'acquisition d'un terrain en 2007, taux: 4.87 %. Mon mari venait de s'installer comme artisan, le banquier lui a fait augmenter sa rémunération pour éviter le surendettement.

A près 6 ans l'entreprise a coulé, donc nous n'avons pas honorés nos dettes à ce moment. Aucune révision du taux autorisées.

Nous n'avons plus eu de salaire plus de 6 mois...

Notre dossier a ensuite été transmis au contentieux, un plan d'apurement a été mis en place, représentant la moitié de la mensualité.

Mon mari a été accidenté au travail, nous avons du suspendre les mensualités ne pouvant payer et nous n'avons appris que bien plus tard la possibilité de prise en charge de remboursement, mis en place sur la fin de l'arrêt.

De nouveau avec des soucis d'argent le versement au contentieux n'a pas été remis en place aussitôt.

Nous avons reçu peu de temps après une convocation au tribunal.

La juge a rejeté la requête de l'huissier d'une saisie sur salaire car le dossier était vide...

Notre dossier est depuis chez l'huissier avec un versement mensuel. (je viens de les contacter pour suspendre les versements pendant 2 mois, le temps de régler mes impôts, ils refusent.

Notre dette est maintenant extrêmement élevée, environ 150K€ malgré des années payées, la somme a rembourser est plus importante et continuera d'augmenter, nous ne pourrions jamais l'honorer totalement.

Précision, le terrain est en vente depuis des années, sans résultats. Sa valeur n'est plus du tout la même (les taux non plus....)

J'aimerais savoir si je peux essayer quelque chose afin de pouvoir un jour tourner la page ou si nous allons devoir payer toute notre vie un bout de terre inexploité.

Autre précision, s'ajoute à ça des dettes d'entreprise...

Ayant tous 2 des revenus, nous n'avons droit à aucune aide, nous avons juste de le droit de bosser dur et de payer...

Pensez-vous que quelqu'un peut m'aider ?

Merci à vous si vous avez eu le courage de tt lire et grand merci à celui qui à une réponse à nous apporter.

Par **leiaetzelda**, le 11/11/2017 à 11:47

Bonjour,

Quelqu'un pour me renseigner ? Merci

Par **BrunoDeprais**, le 11/11/2017 à 12:44

Bonjour

Si vous avez tous les deux un revenu, vous pouvez toujours essayer de faire racheter le prêt par une autre banque, mais vraiment peu de chance d'aboutir.
Sinon, votre problème semble très lourd, donc peut être voir pour vous mettre en faillite personnelle, en espérant vous débarrasser du fardeau.

Par **leiaetzelda**, le 11/11/2017 à 17:55

Vous voulez dire en déposant un dossier de surendettement ?
Je n'y connais rien..

Par **BrunoDeprais**, le 11/11/2017 à 19:01

Ce n'était qu'une éventuelle piste, mais je ne connais pas la procédure et si vous pouvez en bénéficier.

Par **leiaetzelda**, le 12/11/2017 à 20:49

Merci

Par **BrunoDeprais**, le 12/11/2017 à 20:55

Bonsoir

Si j'ai bien compris le prix de marché de votre terrain est inférieur à votre endettement le concernant.
D'où mon idée pour essayer de vous débarrasser de ce qui semble être un "poison".

Par **leiaetzelda**, le 14/11/2017 à 16:44

Voilà pourquoi je venais vers vous....
Comment se débarrasser de ce poison...
mon questionnement de départ était de savoir si je pouvais essayer qq chose ou non...

Par **Visiteur**, le 14/11/2017 à 20:23

Bonjour,
"nous avons juste de le droit de bosser dur et de payer..."

Si un conseiller indélicat vous a soufflé de tricher sur les revenus, je suppose que vous saviez que vos revenus de l'époque n'étaient pas suffisants ou que votre projet était trop ambitieux.

- Quel est aujourd'hui le delta entre vos échéances et 33% de vos revenus actuels?
- Avez vous tenté la renégociation avec l'établissement prêteur?
- Qu'elle garantie a-t- exigée ?